

**MAIRIE
D'AUTHEZAT
63114**

Tél. 04.73.39.50.31
Fax. 04.73.39.56.49

Nombre de Conseillers :

En exercice : 14
Présents : 9
Votants : 10

OBJET :

**Travaux d'amélioration
énergétique et
d'accessibilité
de la salle des fêtes**

**Avenant n°1
au lot n°2**

**Fait et délibéré en Mairie,
les jours, mois et an que
dessus.**

Au registre sont les
signatures.

Affiché le 31/10/2023.

Pour copie conforme ; en
Mairie, le 31/10/2023.

Le Maire, Pierre METZGER

Le secrétaire de séance,
Yves CHAMBON.

**Extrait
du registre des délibérations
du conseil municipal
délibération n°2023/055 du 24 octobre 2023**

L'an deux mille vingt-trois le vingt-quatre octobre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Authezat, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Pierre METZGER, maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 17 octobre 2023.

Présents : Monsieur Yves CHAMBON, Monsieur Stéphane KIHÉLI, Mesdames Christine CHAUVANET, Corinne VILLE, Ornella MIMY, Christelle REUGE, Messieurs David ESPECHE, André FEUNTEUN ;

Absents : Madame Isabelle DE ARAUJO, Monsieur Julien LACOUR ;

Excusées : Mesdames Ludivine FERNANDEZ, Alexandra JARRIGE, Agnès JARRIGE ;

Procuration : de Madame Ludivine FERNANDEZ à Madame Corinne VILLE ;

Secrétaire de séance : Monsieur Yves CHAMBON.

Monsieur Stéphane KIHÉLI, fait part que dans le cadre des travaux de rénovation de la salle des fêtes et notamment pour le lot n°2 plâtrerie-peinture, la nature des supports de la zone sanitaires oblige le réajustement des travaux à entreprendre dans cette zone.

Ainsi, les travaux d'habillage et de doublage des murs modifiés, génèrent une plus-value pour la fourniture et la pose de matériaux de 2 393,96 euros hors taxes.

Les travaux de fournitures et pose initialement prévus produisent une moins-value de 696,96 euros hors taxes.

Dans la grande salle, le doublage sur mur de refend est modifié. Un doublage sur ossature du mur en parpaing isolera la surface de 43,43 m², la plus-value s'élève à 1 606,90 euros hors taxes, ces travaux suppriment la préparation des supports existants initialement préconisée soit, une moins-value de 379,00 euros hors taxes.

Evolution du marché pour le lot n°2 :

Marché lot n°2	51 615,84 €
Plue-value	4 000,87 €
Moins-value	1 076,16 €
Avenant n°1 au lot n°2 (5,67 %)	2 924,71 €
Marché lot n°2 + avenant n°1 lot n°2	54 540,55 €

Après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil municipal :

- autorisent Monsieur le maire à signer l'avenant n°1 au marché public pour le lot n°2 plâtrerie-peinture, s'établissant à 5,67 % de plus-value par rapport au montant initial du marché signé (soit 2 924,71 euros hors taxes).